NOTE HISTORIQUE

SUR LES

CHAMBERLEN DE LONDRES

ET SUR

L'INVENTION DU FORCEPS

PAR

LE Dr A. MATTEI

PROFESSEUR LIBRE D'ACCOUCHEMENTS A PARIS

MEMBRE

DE PLUSIEURS ACADÉMIES ET AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

(Extr. de la *Gazette obstétricale*, octobre et novembre 1873)

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE JULES BOYER ET Cie

11, RUE NEUVE-SAINT-AUGUSTIN, 11

1873

NOTE HISTORIQUE

SUR LES

CHAMBERLEN DE LONDRES

ET SUR

L'INVENTION DU FORCEPS

La ville de Londres, qui avait fait une exposition d'instruments obstétricaux en 1866, vient d'en faire une encore cette année-ci. Dans la première, comme on peut le voir par le *Catalog and report of Obstétrical and other instruments, etc. London*, 1867, *in*-8°, ce sont les instruments des accoucheurs vivants, de divers points de l'Europe, qui figurent presque exclusivement. Dans celle de 1873 figurent aussi plusieurs instruments historiques au milieu desquels est une collection attribuée aux Chamberlen, lesquels sont généralement considérés comme les inventeurs du forceps.

Le *The Obstetrical Journal of Great Britain and Ireland. Septemb.* 1873, *p.* 394, donne précisément la liste des principaux instruments exposés et ajoute, à propos des Chamberlen, une note biographique. Je vais traduire ces passages, et comme l'histoire du forceps est d'un intérêt majeur en obstétrique, je commenterai ensuite la note anglaise pour ajouter des renseignements qui peuvent éclairer cette histoire.

Après avoir parlé des quelques instruments obstétricaux découverts dans les ruines d'Herculanum et de Pompéi, le journaliste continue ainsi :

« Les instruments qui offrent le plus grand intérêt historique désormais sont ceux qu'a exposés la Société médico-chirurgicale de Londres; ce sont les instruments obstétricaux du Dr Pierre Chamberlen, qui ont été découverts l'année 1816, dans un dépôt caché, à Voodham Mortimer Hall Essex, résidence de l'inventeur, et présentés la même année à la société par M. Carwardine.

« Ils consistent en leviers numéros 1, 2, 3 : crochets 4, 5, 6 : forceps 7, 8, 9, 10, et filets 11, 12, 13. De tous ces instruments, les quatre paires de forceps sont les plus importants. Ce sont les prototypes du forceps obstétrical tant de fois modifié depuis dans sa forme, mais constamment employé depuis Pierre Chamberlen et qui a indubitablement sauvé plus de vies qu'aucune autre application médicale, tout en différant des autres instruments, dont il ne diminue pas la valeur.

« Le premier forceps, n° 7, d'une construction tout à fait grossière, a treize pouces de long, les cuillères en ont huit, et des fenêtres, l'une a cinq pouces de longueur, tandis que l'autre en a huit. Le manche a quatre pouces et demi de long dans une branche et quatre dans l'autre; dans les deux, le manche se termine brusquement par un crochet courbé en dehors. Les deux portions de l'instrument sont unies par le moyen d'un écrou dont la tête est ovale; cette forme paraît être destinée à faciliter l'opérateur dans l'ouverture ou la fermeture des branches, selon qu'il en a besoin.

« Le second forceps, nº 8, a douze pouces de long et ses cuillères en ont neuf et demi. Des deux fenêtres, une a en longueur 8 pouces et demi, tandis que l'autre en a cinq un quart. Les manches sont longs de trois pouces et demi, et les fenêtres ont une largeur qui permet de passer dans l'une deux doigts et le pouce dans l'autre. Les deux branches de l'instrument sont unies à l'aide d'une corde solide ayant un nœud à un bout et un ferret à l'autre bout. Cette corde était passée à travers les ouvertures pratiquées dans l'articulation du spécimen précédent, et permettait à l'opérateur de serrer plus ou moins les deux branches l'une contre l'autre.

« Le troisième forceps, nº 9, est pour la construction pareil au précédent, excepté pour les fenêtres, qui ont toutes deux quatre pouces de longueur.

« Le quatrième forceps, nº 10, est un instrument lourd et bien mal construit; il a treize pouces de long, les cuillères en ont huit et les fenêtres cinq. Les deux branches sont unies par le moyen d'un pivot fixé sur une des branches et passant à travers une ouverture pratiquée sur l'autre branche. C'est encore un moyen facile et sûr d'assembler les deux portions de l'instrument.

« Le vrai mérite de l'invention du Dr Pierre Chamberlen, consiste dans le pouvoir qu'a l'opérateur de séparer à volonté les deux portions du forceps. Il faut observer, du reste, que ces instruments indiquent trois méthodes diverses.

« Le Dr Pierre est né dans la maison de son père, Pierre Chamberlen le jeune, chirurgien des moines noirs, le 8 mai 1601, et est mort le 20 décembre 1683. Par sa femme Jeanne, fille de sir Hugues Mydleton, il a eu onze garçons et deux filles; Hugues, Paul et Jean vivaient encore à sa mort. Par sa seconde femme, Anne Harrisson, il a eu trois fils et deux filles, desquels enfants Hope seul lui a survécu. Hugues et Paul furent de célèbres accoucheurs, comme le fut aussi Hugues, fils d'Hugues.

« Pierre Chamberlen était docteur en médecine de Padoue, d'Oxfort et de Cambridge, médecin ordinaire de trois rois et reines d'Angleterre. Le czar de Russie l'aurait voulu comme son médecin particulier, mais le roi Charles ne voulut pas lui permettre d'accepter cette place. Il fut ingénieux, inconstant, original, et fit beaucoup parler de lui, ce qui fit dire à son illustre contemporain Harvey qu'il était présomptueux. Il sollicita et obtint l'autorisation d'établir une École particulière de sages-femmes et projeta un établissement de bains publics. Il obtint des brevets pour avoir fait aux vaisseaux des voiles pouvant servir même avec les vents contraires, pour avoir perfectionné des voitures, des bains et des étuves, pour avoir amélioré l'écriture et la peinture véritablement anglaises, pour avoir représenté mieux qu'on ne l'avait fait les organes de la vue et de l'ouïe. Mais toutes ces inventions ne valaient pas le forceps obstétrical, qu'il employa beaucoup et pour lequel il a droit à la reconnaissance du genre humain. »

Voilà la note du journal anglais concernant les Chamberlen et le forceps dont Pierre serait l'inventeur.

Voyons maintenant ce que dit l'histoire de l'obstétrique sur le même sujet.

Le nom de Forceps était employé chez les Romains pour indiquer une pince, comme on le voit dans Virgile, et je crois avoir été dans le vrai lorsque je l'ai fait dériver des deux mots : *forte, capiens*; reste à savoir quand on a commencé à se servir des pinces dans l'usage obstétrical.

Dans les livres Hippocratiques, il est question, pour extraire l'enfant, de la main, de liens, de bistouri, de crochets et même d'un compresseur. Ce dernier n'ayant pas été décrit, on ne peut pas dire que ce fut une pince; mais chez les Grecs, les Alexandrins et les Byzantins, il est question de tenailles et de griffons; chez les Arabes, on voit même figurer les griffons et l'almistac, c'est-à-dire des pinces capables soit de saisir, soit de broyer l'enfant.

Pour avoir une idée exacte de ces instruments, il faut se rappeler que le *fœtus* était,

dans les temps anciens, considéré comme le seul agent de sa sortie pendant l'accouchement, et lorsque cette sortie était difficile ou impossible, on croyait que l'enfant était malade ou mort. On le considérait même comme tel lorsqu'il se présentait autrement que par le crâne, ce qui explique pourquoi les anciens ont eu recours avec tant de facilité à l'embryotomie.

L'observation clinique devait finir par détruire ces erreurs. Ainsi la vue d'enfants qui naissaient vivants, quoique se présentant par les pieds ou après un travail long et pénible, commença à inspirer des réserves et l'on ne craignit pas de tirer sur les pieds ou d'aller chercher ces membres pour extraire l'enfant plutôt que de le mutiler. Celse, Moschion, Philumenus, pratiquèrent ainsi la version podalique.

Les temps barbares du moyen âge mirent un arrêt aux progrès de l'obstétrique comme de toutes les autres connaissances, et à la renaissance qui eut lieu avec l'imprimerie, on voit souvent les médecins suivre les premiers errements de la science. La version podalique prit d'abord moins de faveur que les idées Hippocratiques sur l'embryotomie. Il nous faut arriver au XVI[e] siècle, à Ambroise Paré, à Franco et autres contemporains pour voir la version podalique érigée en méthode générale de préférence à l'embryotomie.

Cette version cependant ne pouvait pas permettre de terminer tous les accouchements, et l'embryotomie, la c'phalotriptie, quoique restreintes dans leurs applications, n'en persistaient pas moins. Mais surtout on sentait le besoin de pouvoir saisir l'enfant par la tête sans le tuer, s'il était vivant.

Les moyens de saisir l'enfant entrèrent ainsi en voie de perfectionnement. Nous voyons au XVI[e] siècle Rueff décrire et représenter ce qu'il appelle le *Forceps longa et tersa*, une pince à longs manches et à larges cuillères; Ambroise Paré décrit et représente les griffons à deux et à quatre branches, c'est-à-dire des instruments capables de saisir la tête de l'enfant, et à la rigueur permettre d'extraire ce dernier sans le tuer s'il était vivant.

Ce qui caractérise ces instruments, c'est que les branches ne paraissaient pas en être séparables, et il n'était pas aisé de les introduire fermés pour les ouvrir dans la matrice ou le vagin et pouvoir saisir la tête fœtale. En second lieu, les cuillères étaient pleines, et, à la rigueur, elles pouvaient blesser l'enfant par leurs mords.

L'idée d'avoir une pince ou forceps dont les branches séparables pussent être introduites l'une après l'autre et ayant les cuillères fenêtrées, c'est-à-dire légères et inoffensives, cette idée était trop généralement sentie pour ne pas croire qu'on ait cherché de bonne heure à la réaliser. Ce serait la famille Chamberlen, de Londres, précisément, qui aurait le mieux réussi, et, d'après la note qu'on vient de lire, ce serait ce Pierre, si fécond en inventions, qui aurait construit le vrai forceps obstétrical, vers le milieu du XVII[e] siècle.

Loin de moi l'idée de vouloir diminuer le mérite de cette invention et de celui qui l'aurait faite; cependant on ne peut pas accepter la rédaction si affirmative de la note anglaise que j'ai traduite, sans faire des réserves.

Si l'on consulte les annales de l'obstétrique, on trouve, en effet : 1° que la famille Chamberlen de Londres, de père en fils et petit-fils, s'adonnait aux accouchements, et qu'elle avait pour les terminer des moyens particuliers qu'elle gardait comme son secret; 2° que si ce secret était réellement le forceps, on ne l'a pas su, d'une manière certaine, pendant tous les XVII[e], XVIII[e] siècles et partie du XIX[e], c'est-à-dire que la trouvaille faite en 1816 a paru seule permettre d'affirmer l'invention; 3° que pendant le XVIII[e] siècle et à plus forte raison au commencement du XIX[e], on a eu, sans connaître celui de Chamberlen, le forceps tel qu'il existe et encore mieux confectionné que ceux trouvés en 1816; 4° enfin, que du vivant de Pierre et de Hugues, malgré leur secret, d'autres se servaient de forceps en Angleterre même, de sorte que la trouvaille de 1816 pourrait, à la rigueur, être attribuée à d'autres sources

et à des essais dont on trouve la trace ailleurs que dans la famille Chamberlen. Je vais justifier ces quatre points importants.

Le premier n'offre pas de doute : la famille Chamberlen, pendant tout le XVIIe siècle et par trois ou quatre générations, s'est occupée d'accouchements avec succès. Outre les Pierre, Hugues, Paul, Jean et Hope, dont il est question dans la note ci-dessus, je vois, dans le *Dictionnaire historique* d'Éloy, figurer, au XVIIe siècle, un Thomas de cette famille. Dans les diverses indications contemporaines, il est question d'un secret qu'aurait eu cette famille pour terminer les accouchements difficiles, et dont elle faisait grand bruit dans un but de spéculation.

Quant à savoir en quoi consistait ce secret, la chose fut impossible, d'après ce que nous affirment les contemporains.

Nous voyons, en 1670, un des Chamberlen venir à Paris pour vendre ce secret, et, comme nous allons le voir, Mauriceau déjoua les espérances de l'accoucheur anglais. Mauriceau ne nous dit pas son nom de baptême; mais d'après Dezeimeris, dans son *Dictionnaire historique*, cet accoucheur fut Hugues Chamberlen, fils de Pierre, né en 1664 et mort en 1723.

L'accoucheur de Paris consacre à l'inventeur de Londres trois grandes pages dans sa XXVIe observation. Je me contenterai d'en extraire quelques passages significatifs. Mauriceau, après avoir essayé en vain d'accoucher une femme dont le bassin était étroit au point de ne permettre ni le jeu de sa main ni le jeu des crochets, l'abandonna à l'accoucheur anglais. Voici ses propres paroles : « Mais après que je l'eus laissée, — cette femme en cet état, — ne m'étant pas possible de la secourir comme j'aurais fait pour toute autre qui aurait eu une disposition du corps plus naturelle, il survint aussitôt un médecin anglais, nommé Chamberlen, qui était alors à Paris.... Ce médecin, voyant cette femme en l'état que je viens de déclarer et ayant appris que je n'avais trouvé aucune possibilité de l'accoucher, témoigna être étonné.... Nonobstant quoi il promit d'abord de l'accoucher très-assurément en moins d'un demi-quart d'heure, quelque difficulté qu'il pût rencontrer. Pour quoi faire il se mit aussitôt en besogne, et, au lieu d'un demi-quart d'heure, il y travailla durant plus de trois heures sans discontinuer que pour prendre haleine. Mais ayant épuisé inutilement toutes ses forces aussi bien que toute son industrie, et voyant que la pauvre femme était prête d'expirer entre ses mains, il fut contraint d'y renoncer.... Cette femme mourut avec son enfant dans le ventre vingt-quatre heures après... et par l'ouverture que je fis de son corps... je trouvai son enfant et toutes les autres choses disposées comme je les ai spécifiées ci-dessus, et la matrice toute déchirée et percée en plusieurs endroits par les instruments dont ce médecin s'était servi aveuglément sans la conduite de la main.... Néanmoins, ce médecin était venu d'Angleterre à Paris, depuis six mois, dans l'espérance d'y faire fortune, faisant courir le bruit qu'il avait un secret.... Et il avait même proposé à M. le premier médecin du Roi que, si on voulait lui faire donner 10,000 écus de récompense, il communiquerait son prétendu secret. Mais la seule expérience de ce fâcheux accouchement le dégoûta tellement de ce pays-ci, qu'il s'en retourna peu de jours ensuite en Angleterre. »

Ceci démontre que Mauriceau n'assista pas aux manœuvres de Chamberlen; car, sans cela, il aurait jugé l'instrument comme il jugea l'homme. Mais en disant que le chirurgien anglais ne conduisait pas l'instrument sur la main, en disant que la matrice était perforée, il est loin de faire croire que le fameux secret fût le forceps. Il est cependant malheureux qu'on n'ait pas acheté ce secret, car la France, qui a été toujours assez riche, comme on dit, pour payer ses gloires militaires, a été toujours assez riche pour acheter les véritables gloires scientifiques et humanitaires. C'est seulement en l'achetant qu'on aurait vu ce qu'était le secret et qu'on aurait pu s'assurer si c'était le forceps. Ce même Hugues en rentrant à Londres traduisit en 1672 le traité d'accouchement de Mauriceau, et dans la préface de sa traduction il parla du secret dont sa famille dispo-

sait pour terminer les accouchements difficiles, mais il se garda bien de décrire l'instrument.

Voulant, avec ce secret, gagner plus de fortune que la profession ne lui en donnait à Londres, ce même Hugues Chamberlen alla vendre sa marchandise en Hollande, où il y avait, dès la fin du XVIIe siècle, un collége d'accoucheurs. Plus heureux cette fois, Hugues put réaliser des sommes qu'on n'a pas indiquées, sans pour cela dévoiler le secret aux médecins anglais qui pouvaient lui faire concurrence.

Caché en Angleterre, caché en Hollande, le fameux secret resta stérile pour le corps médical et pour l'humanité pendant les XVIIe et XVIIIe siècles; et, chose curieuse, loin de se révéler, il parut se cacher de plus en plus. La Hollande publia, à la fin du XVIIe siècle, le fameux secret dit de Chamberlen, et ce n'était qu'un levier attribué à Roonhuisen.

Les membres de la famille Chamberlen finirent par disparaître sans qu'aucun d'eux n'eût dévoilé le fameux secret, si tant est que ce fût le forceps; mais, pendant ce silence, le corps médical ne restait pas inactif; peut-être même les succès des Chamberlen excitèrent la curiosité des médecins, et nous voyons divers essais se produire dans la dernière moitié du XVIIe siècle et pendant la première moitié du XVIIIe; essais tous destinés à pouvoir saisir la tête fœtale sans compromettre la vie de l'enfant, lorsqu'il est vivant. Mauriceau lui-même invente une fronde et un tire-tête, Grégoire et Amand inventent des coiffes, Palfin et Gilles le Doux inventent ce qu'ils appellent des mains de fer. Dès 1673 Solingen, en Hollande, et dès 1709 Slevogt, à Iéna, se servent d'instruments se rapprochant du forceps. Au lieu d'avoir un crochet simple, on le fait double, à manches parallèles ou croisés, de manière à permettre de pouvoir introduire séparément les deux branches pour les tirer ensemble, et ces crochets doubles, comme les mains de Palfin, sont fenêtrés. La pince de Ménard a les branches fenêtrées et séparables. Ainsi, voilà le corps médical en possession de bien des instruments approchant du forceps, sans qu'on connût le secret des Chamberlen sur le continent européen; voyons maintenant ce qui se passa en Angleterre.

On approchait du milieu du XVIIIe siècle, et le dernier de ces accoucheurs était mort, lorsqu'on crut pouvoir dévoiler le fameux secret. Dès 1733, Chapman décrit et représente ce qu'il appelle le forceps des Chamberlen, mais que Crantz, et avec raison, a nié plus tard dans son *Histoire des instruments obstétricaux*. Ce point est le plus important, arrêtons-nous-y un instant. Si l'on devait en croire Johnston, chirurgien de Brentford, Drinkwater se serait servi, dès 1668, d'un véritable forceps, par conséquent, en même temps que Pierre Chamberlen annonçait son secret.

Du reste, d'autres en faisaient usage à la fin du dix-septième siècle en Angleterre, tels sont Mowbray et surtout Giffard.

Je ne possède pas les ouvrages publiés par ce dernier de son vivant, mais je vois par son *Cases in Midewifry*, réédité à Londres en 1734, qu'on y représente l'*Extractor* de Giffard et celui de Freke, divers l'un de l'autre, quoique tous les deux soient des forceps aussi bien confectionnés que celui publié par Chapman. On peut même supposer que ce dernier ait publié le sien sous le nom de Chamberlen, dans un but qu'il est facile de deviner, et non parce qu'il le tenait des inventeurs. Une lettre de son élève, Johne Page, le fait supposer, car, après avoir dit qu'il n'était pas étonnant de voir les Chamberlen avoir acquis avec cet instrument la fortune et la renommée, Page se félicite de voir son maître leur succéder. Ceci n'a pas empêché Smellie et, depuis, tous les accoucheurs d'attribuer, avec Chapman, le forceps aux Chamberlen; la chose cependant n'est pas prouvée d'une manière incontestable, comme je viens de le démontrer par les ouvrages de Giffard et de Chapman, sachant surtout que Giffard a écrit avant l'autre, sans cependant donner son forceps comme étant celui des Chamberlen. Il serait curieux de voir prouver un jour que si ces derniers se sont servis du forceps ils l'ont emprunté, ou tout au moins ils pouvaient l'emprunter à d'autres.

La découverte faite en 1816 du fameux dépôt serait-elle plus décisive ? Une pareille découverte, faite en plein XIX[e] siècle, et lorsque le forceps, déjà bien des fois modifié, était entre les mains de tous les accoucheurs, cette découverte, par la date seule, mérite des réserves.

Sans doute, les instruments trouvés indiquent des essais divers. Avec les forceps, il y avait des leviers, des crochets, des filets, c'est-à-dire des instruments inventés par d'autres que les Chamberlen (1), et si le corps médical ne pouvait pas jouir du secret de ces accoucheurs, eux, au contraire, profitaient des progrès qu'on faisait dans l'armentarium obstétrical. En comparant même les quatre spécimens de forceps trouvés dans le dépôt, et que le journaliste a oublié de dire s'ils avaient les branches parallèles ou croisées, on est disposé à y voir les essais du crochet mousse double ou des mains de fer à cuillères fenêtrées dont nous avons parlé. Enfin les extracteurs de Giffard et de Freke, s'ils ne sont pas supérieurs, valent au moins les instruments publiés par Chapman ou trouvés en 1816 et considérés comme étant le secret des Chamberlen.

Pour conclure, la voix à peu près unanime pour attribuer l'invention du forceps aux Chamberlen, tout en ayant quelques raisons d'être, est loin cependant d'effacer tous les doutes, et, s'il est vrai que Pierre Chamberlen en a été l'inventeur au milieu du XVII[e] siècle, ce chirurgien ses enfants et ses petits-enfants, l'ont gardé comme secret pour l'exploiter, eux seuls, en Angleterre. Ils ne l'ont fait connaître à quelques étrangers qu'à prix d'argent. Le corps médical, qui a soupiré pendant plus d'un siècle après la divulgation de ce secret, avait fini par s'en passer et par trouver des instruments équivalents ou supérieurs, que le temps devait perfectionner. Les éloges et la reconnaissance que doit le genre humain à la famille des Chamberlen sont, par conséquent, loin d'être aussi grands que si les membres de cette famille s'étaient empressés de publier leur invention. Ce silence a pu, sans doute, rendre le monopole plus lucratif, mais il l'a rendu moins honorable; bien plus, il met en doute que la famille des Chamberlen ait positivement inventé le forceps. Le nom était ancien, le besoin de cet instrument s'était fait sentir avant le XVII[e] siècle; c'est cependant au milieu du XVII[e] siècle que ce besoin a été surtout satisfait, et l'Angleterre y a mieux réussi que les autres nations. En contestant la découverte aux Chamberlen, on est obligé de la partager avec Drinkwater, Mowbray, Giffard et Freke, tous Anglais, encore plus qu'avec les accoucheurs des autres pays. En d'autres termes, le forceps n'est pas né d'emblée, il est né insensiblement, a grandi et s'est perfectionné successivement jusqu'à nos jours. Comme d'autres, j'ai tâché de perfectionner moi-même cet instrument dans le *forceps à articulation mobile* et le *léniceps*.

Paris, le 18 septembre 1873.

(1) L'articulation à pivot, que l'on observe dans un des forceps trouvés en 1816, tend même à indiquer une date bien postérieure à ces chirurgiens.

2315. — Boulogne (Seine). Imp. JULES BOYER et Cie. — Administration : 11, rue Neuve-Saint-Augustin, à Paris.